

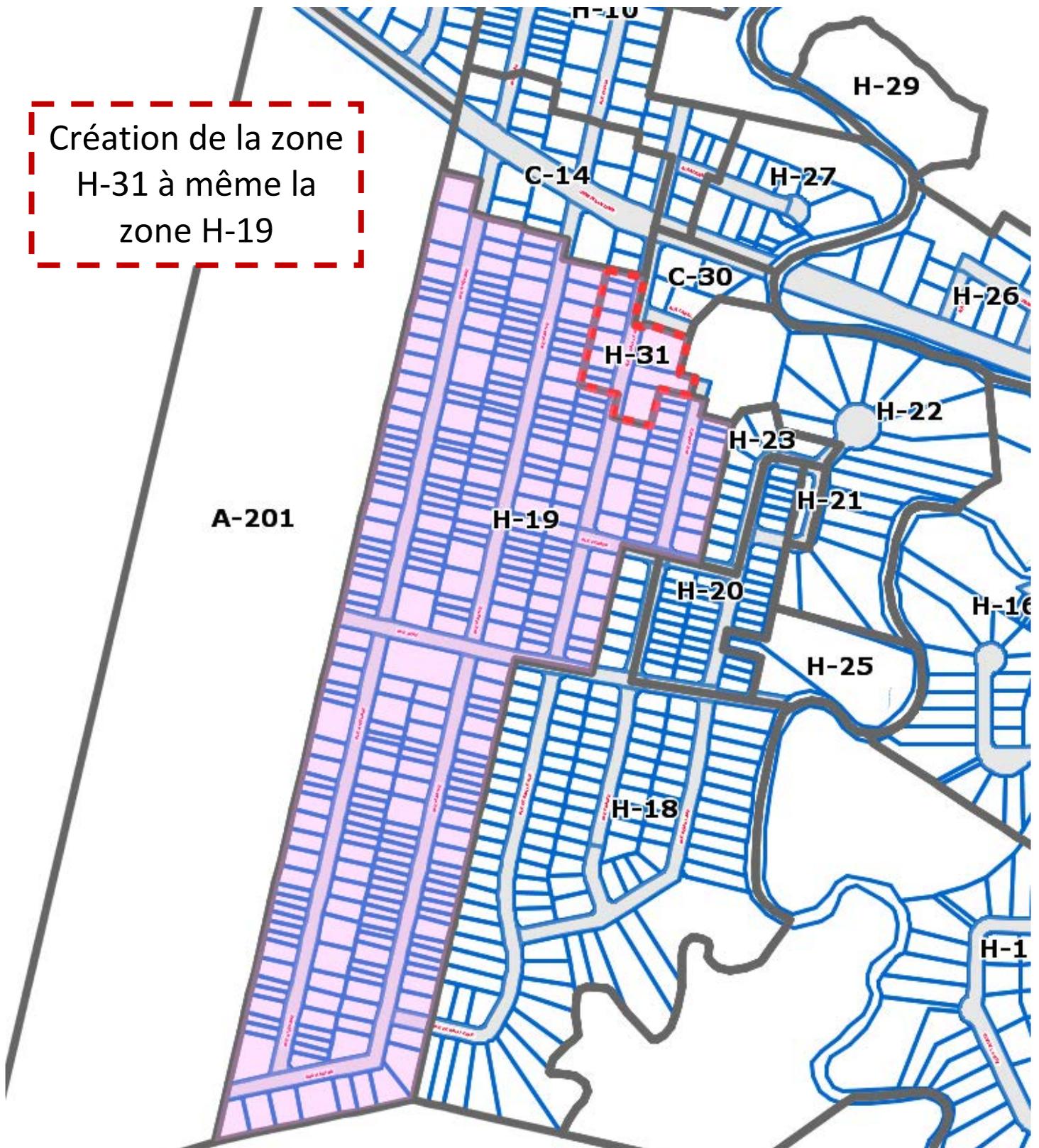
AVIS PUBLIC - ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 401-36

Aux personnes intéressées par le projet de règlement numéro 401-36 modifiant le règlement de zonage numéro 401.

AVIS PUBLIC est donné que lors d'une séance ordinaire tenue le 10 décembre 2019, le Conseil municipal de la Ville de Saint-Philippe a adopté le projet de règlement numéro 401-36 intitulé :

Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 401 afin de créer la zone H-31 à même une partie de la zone H-19 et d'y autoriser les classes d'usages « H-1 : Unifamiliale », « H-2 : Bifamiliale », « H-3 : Trifamiliale », « H-5 : Multifamiliale de 7 logements et plus » et de prévoir les normes se rapportant à ces classes d'usages

La zone concernée est la zone H-19. Le périmètre de cette zone ainsi que celui de la zone projetée H-31 sont illustrés au croquis suivant :



**AVIS PUBLIC - ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 401-36**

Zone concernée	Description
H-19	FRANCE (RUE) #175 À #249 (IMPAIR) FRANCE (RUE) #180 À #240 (PAIR) FRANCE (RUE) LOT 4 523 421 GAULLE S (RUE DE) #125 À #319 (IMPAIR) GAULLE S (RUE DE) #160 À #314 (PAIR) MARTHE (RUE) #110 À #670 (PAIR) MARTHE (RUE) #115 À #565 (IMPAIR) MARTHE (RUE) LOT 3 111 272 STÉPHANE (RUE) #105 À #585 (IMPAIR) STÉPHANE (RUE) #120 À #604 (PAIR) STÉPHANE (RUE) LOT 2 714 691

Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, ce projet de règlement fera l'objet d'une assemblée publique de consultation qui aura lieu le **mercredi, 5 février 2020, à 19 h** au **Complexe Élodie-P.-Babin** situé au **2235, route Édouard-VII** à Saint-Philippe. Lors de cette assemblée, la mairesse ou son représentant, expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer.

Ce projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de règlement peut être consulté à l'Hôtel de Ville situé au 175 chemin Sanguinet, bureau 201, à Saint-Philippe, durant les heures de bureau, du lundi au jeudi de 8 h 15 à 12 h et de 13 h à 17 h et le vendredi de 8 h 15 à 12 h 15.

Donné à Saint-Philippe, ce 22 janvier 2020

Manon Thériault

La greffière de la Ville
Manon Thériault, avocate